Conditions générales de vente

ARTICLE 1 – Préambule

La société Allizéo Web est une société à responsabilité limitée au capital de 6.000 euros, sise 57 rue des Chênes 42210 CRAINTILLEUX, immatriculée au RCS de SAINT ETIENNE sous le numéro B 750 800 229.

Cette société est spécialisée dans la création de sites internet, le référencement de sites internet, la prestation de services de conseils des professionnels en informatique et la formation sur logiciels.

Soucieuse d’offrir un service de qualité, la société « Allizéo Web » a procédé à la rédaction des présentes conditions générales de vente qui s’appliquent, sans restriction ni réserve, à l’ensemble des services proposés à la vente aux acheteurs professionnels.

ARTICLE 2 - Champ d’application

Les présentes conditions générales de vente s’appliquent, sans restriction ni réserve, à l’ensemble des services proposés par la société **« Allizéo Web ».**

Ces conditions s’appliquent à l’exclusion de toutes autres conditions.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment par le client, en version papier au moment de la commande, ces conditions étant annexées au contrat d’intervention et/ou bon de commande établi par la société **« Allizéo Web  »** et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

La société **« Allizéo Web  »** se réserve la possibilité d’adapter ou de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les Conditions Générales de Vente alors en vigueur à l’occasion de la passation de ladite commande.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par **« Allizéo Web  »** constituent la preuve de l’ensemble des transactions.

**ARTICLE 3 - Commandes**

La société **« Allizéo Web »** fait parvenir au client, au moment de la passation de commande, un contrat d’intervention en version papier qu’elle complète avec ce client.

Il conviendra à cette occasion pour le client de procéder à la signature du contrat d’intervention et des Conditions générales de Vente qui y seront annexées.

Une fois ces formalités effectuées, il est précisé que la vente ne sera considérée comme définitive qu’après l’envoi au Client de la confirmation de l’acceptation de la commande par le Vendeur par courrier postal ou par courrier électronique.

Les éventuelles modifications de la commande par le Client ne pourront être prises en compte par le Vendeur que dans la limite de ses possibilités et à condition d’être notifiées par téléphone et par écrit au Vendeur au moins 72 heures avant la date prévue pour le commencement des prestations.

A défaut de respect des procédures ci-avant décrites, le Vendeur n’exécutera pas sa prestation et ne saurait en être tenu pour responsable.

Les coordonnées permettant d’entrer effectivement en contact avec le professionnel sont les suivantes :

Téléphone : 06 70 50 49 89

Adresse Email : aouzal.habiba@gmail.com

**ARTICLE 4 – Tarifs**

Les tarifs des prestations de services, ne pouvant faire l’objet d’une tarification fixe de par leur nature, seront mentionnés sur le devis établi par la société **« Allizéo Web »** préalablement à la signature par le Client du bon de commande.

Les prix sont exprimés en euros TTC. Le montant de la TVA est précisé.

Une facture est établie par le Vendeur et remise en main propres au client ou envoyée par mail ou par courrier à l’occasion de l’achèvement des prestations.

Aucune remise ponctuelle ne sera accordée à la clientèle.

**ARTICLE 5 - Conditions de paiement**

🡪 Création d’un site internet :

Le prix est payable comptant, suivant acompte à hauteur d’un tiers du montant TTC de la commande du client à l’occasion de la passation de ladite commande.

Le solde du prix est à verser au jour de la livraison du site internet.

🡪 Référencement :

Le prix est payable comptant, en totalité à hauteur du montant correspondant au forfait de l’abonnement mentionné à l’occasion de la passation de la commande.

Le solde du prix, correspondant à l’abonnement annuel, est à verser à chaque échéance mensuelle comme indiqué sur le bon de commande.

🡪 Autres prestations :

Le prix est payable comptant, suivant acompte à hauteur d’un tiers du montant TTC de la commande du client à l’occasion de la passation de ladite commande.

Le solde du prix est à verser au jour de l’achèvement par la société « **Allizéo Web** » de sa prestation.

Un escompte de 2 % sera pratiqué en cas de règlement anticipé.

Le Vendeur ne sera pas tenu de débuter la prestation à sa charge et commandée par le Client si l’acompte ne lui a pas été préalablement réglé en totalité.

Tout retard dans le règlement des sommes dues au Vendeur entrainera automatiquement et de plein droit l’application de pénalités de retard égales à 10 fois le taux de l’intérêt légal pris au jour de l’application du présent paragraphe.

Le Vendeur se réserve en outre le droit de refuser d’effectuer les prestations à sa charge, à destination d’un Client qui n’aurait pas réglé totalement ou partiellement une précédente commande et/ou avec lequel un litige de règlement serait en cours.

Sauf accord exprès, préalable et écrit du Vendeur, et à condition que les créances et dettes réciproques soient certaines, liquides et exigibles, aucune compensation ne pourra être valablement effectuée entre d’éventuelles non-conformité des services à la commande et les sommes dues au titre de l’achat des services auprès du Vendeur.

**ARTICLE 6 – Modalités de règlement**

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu’après encaissement effectif des sommes dues par le Vendeur.

Le règlement des achats s’effectue par chèque ou virement bancaire.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci est remis à l’encaissement dès réception.

**ARTICLE 7 – Livraisons - conformité des prestations**

En cas de défaut de conformité des prestations effectuées, le Client doit à cette occasion effectuer une réserve auprès de la société **« Allizéo Web  »**.

Il dispose ainsi d’un délai de 48 heures à compter de l’achèvement de la prestation pour former auprès de la société **« Allizéo Web  »**  par courrier recommandé au 57 rue des Chênes 42210 CRAINTILLEUX**,** les réserves et réclamations constatées à l’occasion de la réception des prestations, accompagnées de tous les justificatifs y afférents.

Passé ce délai et à défaut d’avoir respecté ces formalités, les services seront réputés conformes et exempts de tout vice et aucune réclamation ne pourra valablement être acceptée par le Vendeur.

Le Vendeur rectifiera dans les plus brefs délais et à ses frais, les prestations dont les défauts de conformité auront été dûment prouvés par le Client.

Il est cependant précisé, concernant la prestation de services de référencement des sites sur internet, que la société « **Allizéo Web** » ne peut qu’être tenue d’une obligation de moyens et ne saurait garantir un référencement dans les premières pages des moteurs de recherche. Il est aussi précisé au Client qu’il ne doit aucunement intervenir directement ou indirectement dans ce référencement durant l’exécution de la mission confiée à la société « **Allizéo Web** ».

Concernant les prestations de création du site internet, il est précisé que seul le Client est détenteur du nom de domaine et qu’il fait son affaire de l’hébergement du site internet. Ainsi, dans le cas où la société « **Allizéo Web** » serait chargée de réserver un nom de domaine pour le compte du Client, il appartiendra à ce dernier de vérifier préalablement la disponibilité de celui-ci. Ainsi, la responsabilité de la société « **Allizéo Web** » ne saurait être engagée en cas de conflit de ce nom de domaine avec des droits intellectuels de tiers existants.

**ARTICLE 8 – Droit de rétractation**

Le Client professionnel ne dispose pas d’un délai de rétractation de 7 jours à compter de la passation de la commande.

**ARTICLE 9 – Informatiques et libertés**

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à un usage interne par le Vendeur.

**« Allizéo Web »** s’engage à ne jamais transmettre ces données à des tiers. Le Client dispose d’un droit d’accès, de modification et de rectification s’agissant des informations le concernant, dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur.

**ARTICLE 10 - Litiges**

Tous les litiges pouvant survenir entre la société **« Allizéo Web »** et un Client, concernant les présentes, leur validité, leur interprétation, leur exécution ou leur résiliation, seront soumis, préalablement à toute action juridictionnelle, obligatoirement à une médiation.

Les parties conviennent dès à présent et de manière irrévocable de confier cette mission de médiation à la Chambre Nationale des Praticiens de la Médiation (CNPM), sise 23 rue de Terrenoire à 42100 SAINT ETIENNE.

La Chambre nationale des Praticiens de la Médiation sera saisie, sur simple demande, par la partie la plus diligente.

La Chambre Nationale des Praticiens de la Médiation soumettra à l’agrément des parties un ou plusieurs médiateurs, figurant sur la liste, en fonction de l’importance et la complexité de l’affaire. En cas de désaccord des parties sur cette proposition, il est d’ores et déjà convenu que le choix du ou des médiateurs reviendra en dernier lieu à la Chambre nationale des Praticiens de la Médiation elle-même, les parties renonçant à tout recours contre cette désignation.

Les parties conviennent de s’en remettre à la procédure de Médiation qui sera arrêtée par le(s) médiateur(s) désigné(s).

Les parties s’obligent à participer aux différentes réunions organisées par le(s) médiateur (s) et à répondre avec diligence à toutes convocations et à toutes demandes formulées par ce(s) derniers(s).

Les parties s’obligent, de manière générale, à collaborer de bonne foi à la médiation. Elles s’engagent à respecter la confidentialité qui est attachée au déroulement de cette procédure ainsi qu’à tous les propos, actes, documents, etc… y afférents.

L’accord signé par les parties à l’issue de la médiation pourra être soumis, à l’initiative de l’une d’elles ou à leur requête conjointe, à l’homologation du juge afin de lui donner l’autorité de la chose jugée.

La rémunération du (des) médiateurs, ainsi que les frais occasionnés par la mission de médiation seront supportés à part égale par les parties, sauf meilleur accord conclu entre elles.

En cas d’échec de la médiation, compétence expresse est conférée au tribunal de commerce de SAINT ETIENNE.

***Signature du Client précédée de la mention « Lu et approuvé », bon pour accord.***